



# Petit Patrimoine au Pays de la Roche aux Fées



## Guide pratique de restauration



# Editorial

«**L**e territoire de la Communauté de communes “Au Pays de la Roche aux Fées” possède une variété et un nombre considérables d’éléments de petit patrimoine.

Fort de ce constat, la Communauté de communes souhaite apporter aux propriétaires privés, à travers ce guide, les clés générales de compréhension sur la construction des éléments les plus rencontrés : fours à pain, soues à cochons, puits, moulins, lavoirs, loges domestiques. Un descriptif précis de chacun d’entre-eux est complété par des conseils pratiques de préservation avant une restauration.

La mise en valeur de ce petit patrimoine s’intègre dans une politique de restauration voulue par la Communauté de communes comprenant plusieurs volets. Le premier, essentiel, concerne l’octroi d’une aide de 25% à

la restauration par élément du montant HT des travaux ou des matériaux, avec un plafond à 2 000 €. Répondant à une demande plus technique, il est également proposé un volet formation. Son but est à la fois de familiariser les participants à un savoir-faire traditionnel et de les sensibiliser à l’intérêt de sa préservation. Enfin, un dernier volet concerne l’établissement d’un recensement qui vise à poursuivre et intensifier de manière cohérente la reconnaissance, la restauration et bien entendu la valorisation de ce patrimoine bâti.

Alors, aidez-nous à conserver la mémoire collective de notre petit patrimoine rural. »

Joseph Aulnette

Vice-Président  
en charge de l’Habitat

# Sommaire

Petit patrimoine.....	4
Modalités du dispositif intercommunal d'aide.....	4-5
<b>Principes généraux.....</b>	<b>6</b>
Généralités de restauration .....	6
L'intérêt des proportions, la bonne mesure dans le patrimoine .....	7
Maçonneries de pierre .....	8
Enduits et joints à la chaux / à la terre.....	9
Couvertures en cône.....	10
Aménagements paysagers .....	11
<b>Découverte du petit patrimoine .....</b>	<b>12</b>
Fours à pain.....	12
Soues à cochons .....	17
Puits .....	21
Moulins .....	24
Lavoirs .....	27
Loges domestiques .....	29
<b>Vocabulaire .....</b>	<b>31</b>



## Modalités du dispositif intercommunal d'aide à la restauration du petit patrimoine

Afin de contribuer à la préservation du patrimoine bâti, la Communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées » a mis en place un dispositif d'aide à destination des propriétaires privés, comprenant un soutien technique et financier pour la restauration du petit patrimoine, témoin majeur du caractère rural et agricole de l'ensemble de ses communes.

### Pour quels éléments de petit patrimoine ?

Les fours/fournils, puits (uniquement en pierres), lavoirs, moulins, soues à cochons et loges domestiques, construits avant 1948 et n'ayant pas subi de modifications lourdes dénaturant leur caractère originel.

### Pour quels travaux ?

L'ensemble des travaux extérieurs de restauration à l'identique : maçonnerie, couverture et menuiserie/charpenterie.

### Quelles aides ?

- **Financière** : Par une subvention de 25% du montant HT des travaux (si réalisés par un artisan) ou des matériaux (si réalisés par le propriétaire) avec un plafond à 2000 €.
- **Technique** : Par une formation générale de sensibilisation sur la compréhension et l'analyse du petit patrimoine ou une session d'approfondissement sur les techniques de restauration.

### Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires privés de petit patrimoine situé sur le territoire intercommunal du Pays de la Roche aux Fées.

### Quelle procédure suivre ?

- **Retrait** d'un dossier de demande de subvention en mairie (se munir d'un devis des travaux à réaliser et de photos du bâtiment avant travaux).
- **Visite** et définition de la qualité architecturale par l'architecte conseiller.
- **Rédaction** des prescriptions par l'architecte conseiller.
- **Présentation** des devis conformes par le propriétaire.
- **Étude** du dossier par le comité de travail pour validation des propositions et communication de l'avis et du montant estimatif de la subvention.
- **Exécution** des travaux et envoi de la facture certifiée acquittée avec des photos au service habitat.
- **Vérification** de la conformité des travaux.
- **Versement** de la subvention si les prescriptions et le règlement d'attribution ont été respectés.

*Aucun travail ne doit être engagé sur l'élément à restaurer, avant que le dossier ne soit instruit par le comité de travail 'Petit Patrimoine' !...*

## A quoi s'engage le propriétaire ?

Il s'engage à restaurer l'ouvrage en préservant son caractère originel.

Il accepte qu'une photo de son petit patrimoine soit utilisée dans le cadre des actions de communication pour promouvoir le dispositif.

Il accepte également d'apposer un panneau pendant 2 mois indiquant que ces travaux ont fait l'objet d'une aide financière de la Communauté de communes.

Il s'engage enfin à permettre l'accès à son petit patrimoine au public au moins une fois par an (lors de la Journée du Patrimoine,...).



## Où se renseigner ?

Auprès de la Communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées »

- ▶ Par téléphone au 02 99 43 64 87
- ▶ Par internet : [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr)

Auprès de la mairie de la commune où se situe votre petit patrimoine



## Généralités de restauration

Avant tout, nous allons distinguer les termes couramment utilisés pour désigner les travaux entrepris sur le patrimoine :

### RESTAURER

Conserver et garder tous les éléments authentiques et reconstituer les parties détruites ou endommagées, éliminer les ajouts tardifs incompatibles avec le contexte architectural de base.

### REHABILITER

Remettre en état, apporter le confort.

### RENOVER

Changer, transformer, moderniser

- ▶ Le caractère de ces constructions est le résultat de la réponse apportée par les bâtisseurs aux modes de vie, aux contraintes climatiques et aux spécificités locales. Les matériaux utilisés, extraits localement, en font des constructions en parfaite harmonie avec l'environnement.
- ▶ Réhabiliter aujourd'hui une construction ancienne doit s'inscrire dans la continuité de cette logique.
- ▶ Les interventions devront être effectuées avec mesure et après une observation attentive de l'histoire du bâti et de ce qui constitue sa qualité architecturale.
- ▶ Restaurer en respectant, c'est valoriser son patrimoine et préserver l'identité d'un terroir.





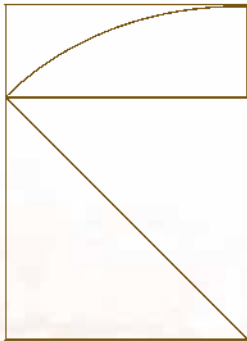
## L'intérêt des proportions : la bonne mesure dans le patrimoine

Des constructions anciennes, antérieures au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, on aura remarqué des mesures n'appartenant pas au système métrique. En effet, jusqu'à cette période, les mesures se faisaient en pied et en pouce (le pied de Charlemagne a été défini à 30,48 cm, valant 12 pouces).

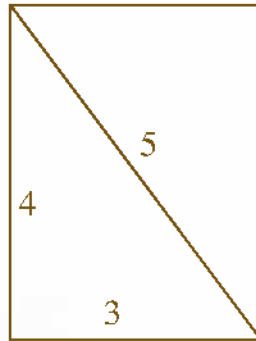
Une fois ces mesures repérées, on peut par une analyse plus fine, s'apercevoir que ces constructions répondent à des mesures précises et des proportions bien établies. Il est donc important de relever précisément les dimensions pour en faire une traduction en pieds, afin de mieux comprendre la méthode constructive.

Sans ce travail, on a toutes les chances de faire des reprises de maçonnerie, d'ouverture, de charpente qui ne seront pas en harmonie avec l'existant.

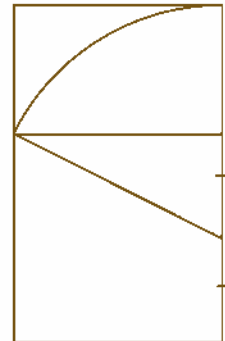
*Constructions géométriques de quelques rapports couramment utilisés dans l'architecture ancienne, même dans les plus petits édifices...*



Rectangle dynamique  
Rapport 1 / 1,414



Rapport 3/4/5 construit  
avec la corde à 13 noeuds  
(théorème de Pythagore)



Nombre d'or  
Rapport 1 / 1,618

## Maçonneries de pierre

La maçonnerie traditionnelle est faite de moellons hourdés\* avec un mortier de terre. Plus tardivement, vers la fin du XIX<sup>ème</sup> et début du XX<sup>ème</sup> siècle, quelques maçonneries ont été hourdées à la chaux.

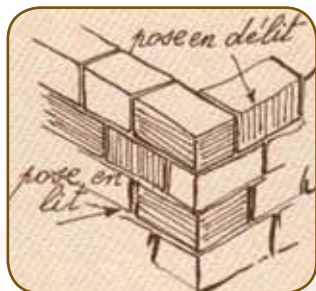
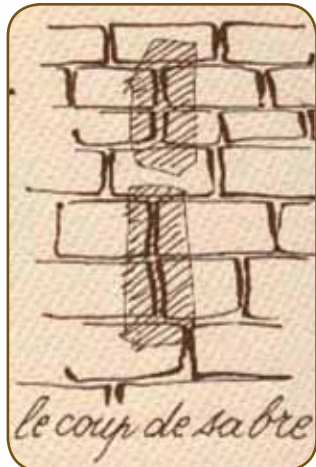
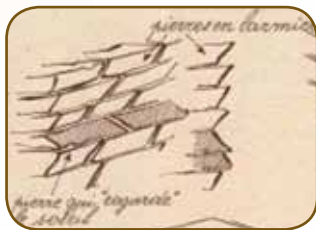
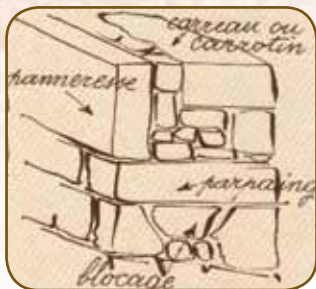
Les moellons sont des pierres de petites dimensions, partiellement taillées ou non, utilisées pour la construction. La maçonnerie traditionnelle est composée de deux parements\*, avec entre les deux, un blocage\* constitué de petites pierres, de déchets de tailles et de mortier.

Bien souvent à l'origine, c'est le mortier de pose, «dégueulant» de la maçonnerie qui constituera le joint.

- ▶ Le parement de pierre ne doit pas «regarder le soleil» afin d'obtenir une plus grande surface d'assise sur l'assise suivante et un meilleur ruissellement de la pluie.
- ▶ On évitera d'aligner les joints verticaux sur une grande hauteur. Cette erreur est appelée «coup de sabre».
- ▶ Pour assurer un bon lien entre les parements, il est important de disposer régulièrement un parpaing\* traversant totalement le mur.
- ▶ Respecter les lits de pose des pierres.

Les murs anciens sont généralement construits avec peu ou pas de fondations, il est alors important de ne pas trop décaisser les sols intérieurs ou extérieurs, afin de maintenir les pierres de base bien assises.

\*Voir définitions p. 31





## Enduits et joints à la chaux / à la terre

### Pourquoi les enduits à la chaux ?

Les murs des bâtiments anciens étant constitués de pierres maçonnées à la terre, ils peuvent retenir une petite quantité d'humidité qu'ils restituent progressivement suivant les saisons. Cette humidité provient de l'air ou du sol par capillarité.

En choisissant des enduits ou des joints à la chaux sur ce type de mur, on lui permet d'évacuer ou plutôt de réguler l'humidité.

L'enduit est suffisamment poreux pour permettre la «respiration» du mur que l'on appelle aujourd'hui la perspiration du mur.

### Quelle chaux utiliser ?

Les chaux aériennes (CL 70-80 ou 90 ou DL 70 ou 80) font leur prise à l'air. On retiendra dans leurs caractéristiques, leur porosité, leur couleur et leur luminosité. Elles sont adaptées aux enduits ou joints intérieurs ou extérieurs et aux peintures à la chaux (chaulages, badigeons...).

Les chaux hydrauliques naturelles (NHL 2 ; 3,5 ou 5) sont moins poreuses et souvent un peu moins lumineuses. Elles font leur prise à l'eau puis à l'air. Elles seront plus facilement utilisées dans les dalles au sol ou en milieu humide.

### Quel sable choisir ?

Le sable doit avoir une granulométrie étalée (répartition judicieuse des petits, moyens et gros grains), qui permettra de réduire le dosage de chaux et d'améliorer la cohésion du mortier. En enduits extérieurs notamment, les sables doivent comporter un pourcentage de fines importantes.

### Et la terre ?

De nombreux enduits anciens intérieurs ont été réalisés à la terre. Cette terre argileuse, puisée à proximité, est mélangée à de la fibre (foin, paille broyée, poil animal...) pour constituer le mortier. Si la terre est trop argileuse, elle peut être amaigrie en y rajoutant du sable. Pour rester avec le même mortier que celui de pose des pierres de maçonnerie, les joints peuvent aussi être réalisés avec un mortier de terre et sable.

**Il faut absolument proscrire les liants à base de ciment pour réaliser les enduits extérieurs et intérieurs des bâtiments anciens, ainsi que pour monter la maçonnerie.**

## Couvertures en cône

Sur les fours à pain et les puits, on retrouvera souvent des toitures en cône. Quelques principes sont à respecter afin de réussir la couverture.

### Logique :

Toutes les ardoises doivent être taillées sur les deux côtés pour leur donner une forme de trapèze, indispensable pour épouser la forme de cône à cet assemblage d'ardoises. Les ardoises sont posées au clou, tantôt sur une charpente en bois, tantôt sur un mortier de terre frais.

### Principe :

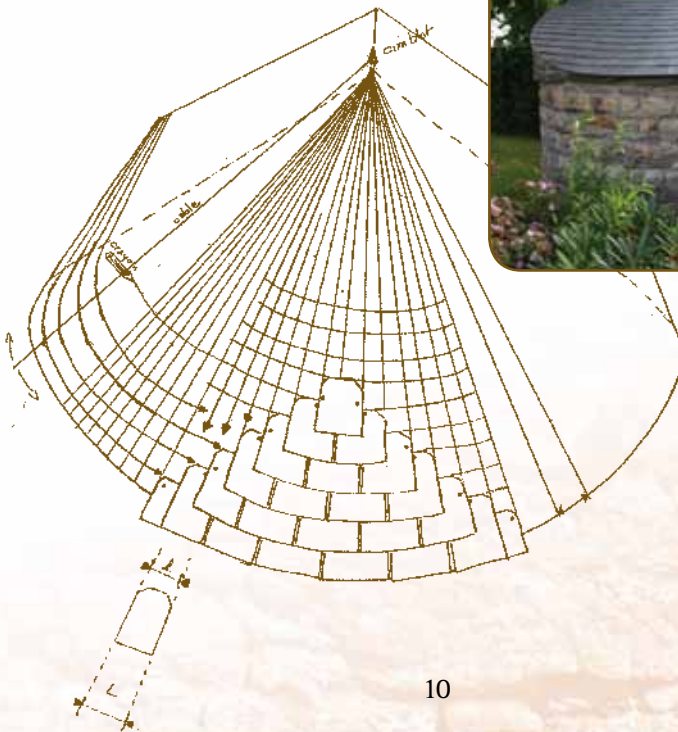
Installer une pige dans l'axe du cône. Elle permettra de tracer les lignes de pose (haut de l'ardoise) et faire les tracés de coupe des ardoises.

La largeur des ardoises diminuant à chaque rang, il arrive un niveau où cette largeur est trop faible pour pouvoir clouer l'ardoise. Un rang d'ardoises de décharge permet alors de repartir avec une ardoise plus large en créant un décor.

Eviter les couvertures en plusieurs pans droits et arêtières.

Les couvertures en cône se font également traditionnellement à pureau décroissant\*.

*\*Voir définition p. 31*



## Aménagements paysagers

**La mise en valeur des éléments du petit patrimoine passe bien entendu par la conservation et la restauration, mais aussi par l'aménagement des abords.**

Les aménagements seront sobres, en supprimant la végétation envahissante, en évitant des rajouts de mobilier trop urbain, en assurant un fleurissement discret et une signalétique peu imposante.

Sur un mur, arrachez avec beaucoup de précaution, les plantes grimpantes (lierre, vigne vierge...), si elle n'a pas fait de grosses racines entre les pierres. Sinon mieux vaut la couper au pied et attendre qu'elle sèche avant de tenter de la retirer.

Au niveau des sols, privilégier les sols de sable stabilisé ou enherbés plutôt que les revêtements bitumineux ou de béton, ou des dallages avec des pavés auto-bloquants. Eviter également les bordures de trottoir en ciment. Privilégier les pierres locales et le bois.

Rester sobre veut aussi dire, éviter des décors fantaisistes avec l'ajout d'éléments anciens dont ce n'est pas la place (charrues, roues de charrettes, tarares...).

Enfin, l'entretien régulier des abords est primordial pour maintenir la mise en valeur du site et éviter de devoir recommencer les travaux de débroussaillage au bout de quelques années.





## Fours à pain

Les fours à pain sont encore très nombreux sur la Communauté de communes «Au Pays de la Roche aux Fées». Éléments quasiment incontournables d'un village ou d'une propriété, ils ont malheureusement été pour beaucoup délaissés ou détruits depuis de nombreuses décennies.

Sur ce secteur, on peut observer une certaine homogénéité dans leurs caractéristiques.

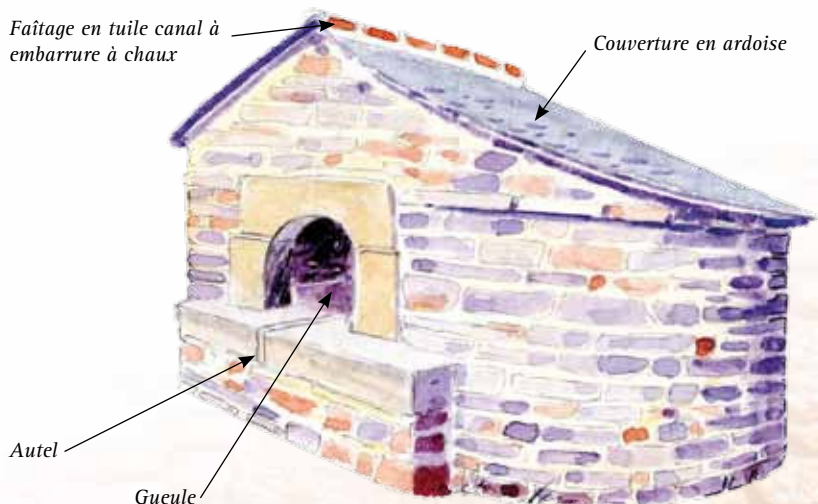
De grandes dimensions, les voûtes font régulièrement entre 2,50 m et 3 m de profondeur pour 2,80 m à 3,20 m de large et une hauteur de 1 m à 1,20 m. Les dimensions de la gueule avoisinent systématiquement 60 cm de haut et de large.

Ces fours sont très souvent isolés, et sans cheminée. Il n'y a que rarement des fours accolés à un fournil ou à une habitation.



*Faitage en tuile canal à  
embarrure à chaux*

*Couverture en ardoise*



On dit souvent que l'habitat traditionnel est, par ses matériaux de construction, le reflet de la géologie locale. Il en est de même pour les fours à pain. Les pierres utilisées dans la maçonnerie sont celles disponibles localement.

Ainsi, la maçonnerie sera composée généralement de schiste, mais aussi parfois de grès.

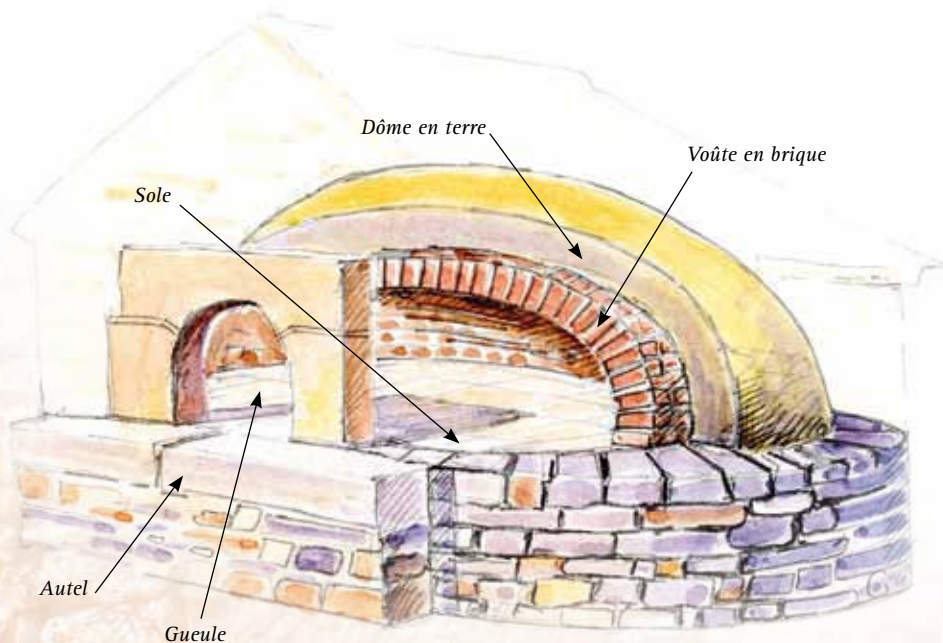
Les voûtes, elles, sont en briques. Deux dimensions de briques ont été utilisées : les fines, aussi appelées tuileaux, autour de 20x10x2 cm et des plus épaisses faisant autour de 20x10x5 cm. La sole est également réalisée avec des briques ou dalles de terre cuite, de dimensions avoisinant les 20x20 cm ou 10x20 cm.

Les couvertures des fours à pain sont systématiquement réalisées en ardoises, posées au clou et à pureau décroissant\*.

Diversité il y a, au niveau de la gueule en plein cintre qui est souvent en pierre de granite taillé, mais parfois aussi réalisée en moellons, ou formée avec un morceau de métal auquel on a donné également cette forme en plein cintre.

On retrouva de temps en temps une porte en fonte qui n'était pas toujours assemblée sur le four. Bien souvent, une plaque métallique fermait la gueule; cette porte a aujourd'hui souvent disparu.

*\*Voir définition p. 31*



### Les fours à pain ont été victimes de leur abandon.

Deux types de problèmes pouvant être liés, se rencontrent régulièrement : l'envahissement par la végétation et des désordres structurels.

Le dôme du four étant constitué de terre recouverte d'ardoises, quand cette dernière fait défaut, la végétation s'installe. Si celle-ci n'est pas maîtrisée, elle peut au bout de quelques années recouvrir totalement le four.

S'il paraît évident de ne pas laisser cette végétation s'installer, l'éliminer peut être problématique. Si les racines se sont glissées entre les pierres ou les briques, les enlever risque de déstabiliser les maçonneries. Dans ce cas, on coupera et on laissera les grosses racines dans la maçonnerie.

Des fissures apparaissent régulièrement sur les maçonneries des fours. Elles peuvent parfois être liées à des mouvements de terrain, des failles.

Ces fissures apparaissent alors sur toute la hauteur du four. Il n'est pas possible d'aller contre ce mouvement, donc soit la fissure n'évolue pas, et on peut la reboucher avec un mortier de terre, soit elle évolue rapidement et menace à court terme la maçonnerie. Pour y remédier, il faudra reprendre celle-ci en faisant un maillage des deux parties désolidarisées.

Enfin, à défaut de pouvoir réaliser une couverture en ardoise, faute de budget, il est préférable d'assurer une couverture avec des tôles ondulées, plutôt qu'avec une bâche qui empêcherait l'humidité accumulée dans le four de pouvoir s'évaporer.





## Quelques éléments architecturaux des fours à pain :



*Le four est parfois accolé à la maison ou à un fournil. Très rarement son plan est carré.*



*Porte en fonte*



*Gueule en plein cintre en brique*



*Gueule en plein de granite taillé*



*On retrouve régulièrement un bandeau de briques débordant de la maçonnerie sur les fours à pain du pays.*



*Généralement entièrement en brique, la voûte est parfois composée d'une maçonnerie de pierre, ici schiste pourpre local.*



*Reflète de la géologie locale très variée, la maçonnerie de ce four est composée de schiste et de grès, avec gueule en granite.*

## Chauffe d'un four à pain

Le meilleur entretien d'un four à pain est son utilisation, qui empêche le four d'accumuler de l'humidité.

Si le four ne sert pas souvent, il est préférable de le mettre en chauffe progressivement, en faisant, par exemple, une petite chauffe la veille de son utilisation.

La cuisson dans un four à pain ne se fait pas à feu vif, mais par la restitution de la chaleur emmagasinée par les briques de la voûte.

Pour chauffer les briques, il faudra donc produire une flambée qui permettra aux flammes de glisser sur les briques. Ce n'est pas de la braise que l'on veut obtenir mais des flammes. Il est donc préférable de brûler des fagots ou du petit bois au lieu des bûches qui produiront moins de flammes.

Le temps de chauffe sera variable et dépendra de la taille du four, des conditions

climatiques, de la qualité du bois...

Il ne faut pas trop alimenter en bois le four, mais maintenir la flambée.

Chacun aura son astuce pour savoir si son four est à bonne température. Certains attendront que la voûte soit blanche, d'autres la pierre de granite de la gueule. Certains encore jeteront de la farine sur la sole, d'autres passeront un épi de blé dans le four. « Si ça bruni, c'est chaud, si ça brûle, c'est trop chaud !... »



## Témoignage

*« Tous les ans, au printemps ou lors de fêtes familiales, le four à pain est utilisé pour la cuisson d'aliments divers et variés (pain, viande, pâté,...).*

*Deux ou trois jours à l'avance, le four doit être préchauffé en y brûlant quelques fagots, puis celui-ci doit être maintenu fermé, en y laissant les cendres, jusqu'au réchauffage.*

*Quelques heures avant la cuisson, il faut le réchauffer en y enlevant les cendres et en y introduisant plusieurs fagots. Pour savoir si le four est à bonne température, et après avoir mis les braises sur les côtés, il faut lancer une poignée de farine sur la sole (si la farine brûle, le four est trop chaud !).*

*Quand il est à bonne température, on peut enfourner et attendre patiemment la cuisson des plats avant de pouvoir les déguster !... »*

*Mr et Mme Gélou d'Essé*

## Soues à cochons

Partie intégrante d'une ferme ancienne, la soue à cochons est un bâtiment de petite dimension, accolé à l'habitation, à une grange, une étable, ou à l'écart des autres bâtiments. Avec elle, on trouvera souvent une petite cour fermée de palis\* de schiste.

L'élevage des porcs était quasiment systématique dans les fermes jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. On peut d'ailleurs constater cette importance par le soin apporté à l'architecture de ces soues dans le secteur.

En raison de l'abandon de l'élevage des cochons dans les fermes, elles ont au mieux retrouvé un usage comme débarras ou chenil. Au pire, elles ont été délaissées et laissées en ruine, voire démolies pour libérer de la place dans la cour de ferme.

Pourtant, leur valeur patrimoniale est aussi importante que celle d'une étable, d'une grange, d'un four à pain, d'un puits, qui ensemble apportent une lecture parfaite d'une ferme ancienne, dont la vie était proche de l'autarcie.

On distinguera les soues d'un autre bâtiment de la ferme, par ses dimensions mais aussi par ses ouvertures. Les soues sont compartimentées, afin de séparer mâles, femelles et porcelets. A chaque compartiment sa porte d'entrée, qui s'ouvre vers l'extérieur, afin d'éviter qu'un animal couché derrière la porte empêche son ouverture.

L'accès aux mangeoires se faisait par une trappe disposée dans le mur. A ces deux ouvertures s'ajouteront quelques fenestrons\* ou impostes\* ouvrantes assurant la ventilation des soues.

*\*Voir définitions p. 31*





## Guide de restauration / Découverte du petit patrimoine

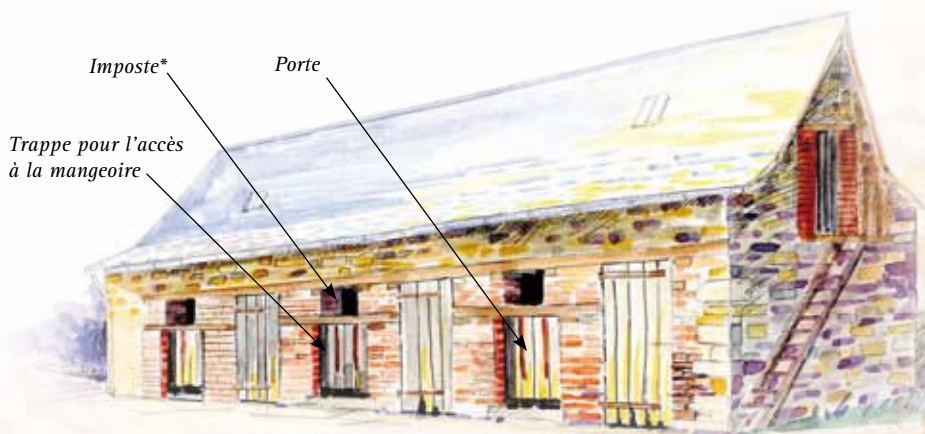
Sur le pays de la Roche aux Fées, les soues sont maçonnées en pierres de moellons de schistes ou de grès. Les jambages des portes sont maçonnés avec des moellons équarris\* ou bien plus souvent encore, en briques.

L'utilisation de la brique est en effet assez courante dans la maçonnerie des soues. On la trouve aussi dans les encadrements des ouvertures, des trappes devant les

mangeoires et des fenestrons, soulignant ainsi la régularité de leur disposition.

A l'intérieur, un dallage de pierre constitue un sol propre pour l'étalement de la litière. Un caniveau est aménagé dans ce dallage pour permettre l'écoulement vers l'extérieur des urines. Les séparations sont en planches de bois ou en palis de schiste.

*\*Voir définitions p. 31*





La restauration des soues consiste simplement à maintenir en état ces édifices, en leur assurant une bonne couverture et une bonne tenue des maçonneries, sans modifier les volumes ni les ouvertures.

Il est peu envisageable de transformer ces dépendances en habitations. Les volumes et les ouvertures ne sont pas adaptés. Ce bâti pourra par contre convenir

pour rester une annexe de l'habitation pour le stockage de bois par exemple ou servir d'abri de jardin.

Leurs petites dimensions en font des bâtiments ne nécessitant pas de gros travaux, les surfaces de couverture sont réduites, les menuiseries pleines sont à conserver.





Pour les menuiseries autrefois passées au carbonyl, elles peuvent être entretenues par passage d'huile de lin et de brou de noix.

Préserver les soues à cochons est d'une grande importance pour conserver la lecture d'une ferme ancienne, mais également pour l'équilibre de la vie dans la cour de ferme. Accolée à un autre bâtiment, elle sert

d'espace tampon quand on parle de confort thermique. Accolée à la grange, elle permet de fermer un peu mieux la cour de ferme et protéger ainsi des mauvais courants d'air.

On aura ainsi remarqué que, dans la majeure partie des cas, les portes des soues sont orientées au nord ou à l'est, c'est-à-dire protégées des vents dominants.

### Témoignage

*« Les refuges à porcs, ou soues à cochons, sont des bâtiments souvent bien spécifiques, dont la taille est fonction de l'importance de l'exploitation, avec des murs en pierres et une couverture en ardoises, comprenant un petit grenier permettant de stocker la paille et donc aussi d'isoler le bâtiment.*

*A l'intérieur, les soues sont matérialisées par des séparations en pierres d'ardoise (arras), avec, pour chacune d'elle, une*

*porte et une petite fenêtre l'une en face de l'autre pour apporter de l'air et de la lumière, et parfois, une ouverture avec bascule pour pouvoir soigner les cochons de l'extérieur de la soue.*

*A l'extérieur du bâtiment, une petite cour pouvait être pavée et clôturée par un mur de pierres. »*

*Mr Poulain de Coësmes*



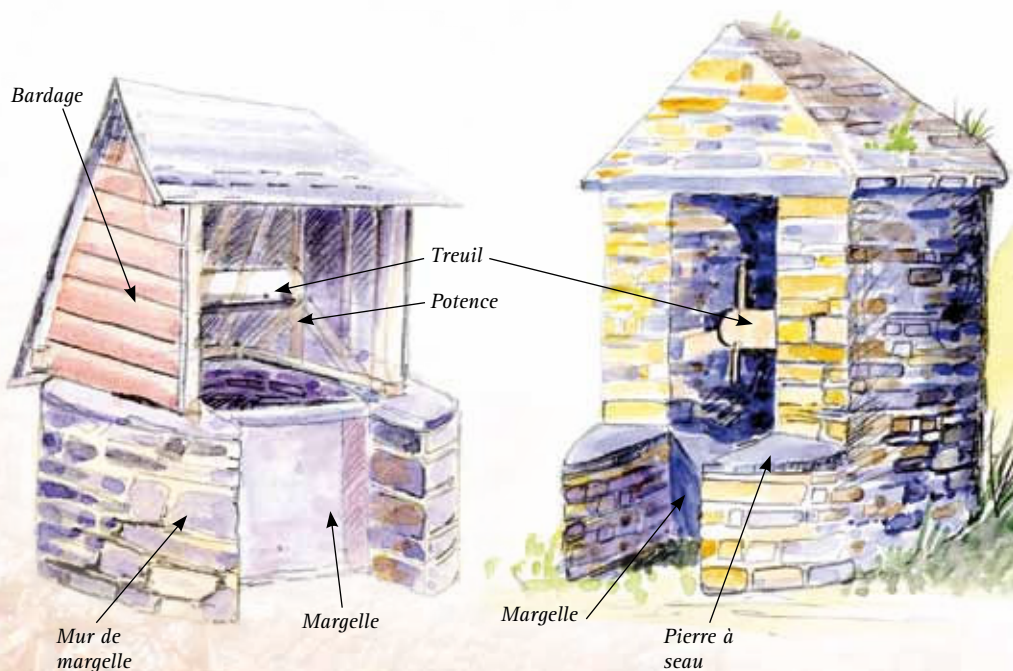
## Puits

Le nombre de puits recensés est logiquement très important puisqu'ils assuraient l'approvisionnement en eau indispensable aux hommes et aux animaux. On les retrouve donc proches des habitations et présents dans quasiment chacun des villages. Avec l'arrivée de l'eau courante, certains ont été bouchés ou détruits.

Comme pour chacun des éléments du petit patrimoine bâti, les matériaux de constructions sont ceux que l'on trouve localement. La géologie locale très variée va donc faire que les puits seront maçonnés en pierre de schiste, de grès ou de granite. La brique est aussi ponctuellement utilisée. Le bois est également toujours présent, au minimum pour le treuil, et suivant les modèles pour la potence et son bardage ; cette dernière pouvant être aussi

métallique.

Les couvertures sont en ardoises, en dalles de schiste, en bois, ou en moellons maçonnés. Le schiste pouvant être débité en dalle, permettra de constituer la margelle, le mur de margelle, les linteaux, les pierres à seaux, ou la couverture.



Implanté au dessus d'au minimum un courant d'eau souterrain, il peut être isolé ou construit contre un bâtiment.

De plan carré, circulaire ou semi circulaire, le puits est conçu avec une échancrure aménagée dans le mur de margelle, afin d'être plus à l'aise pour manoeuvrer le treuil et faire remonter le seau d'eau. Le treuil est mu par une manivelle ou un tambour en bois sur lequel s'enroule la chaîne ou la corde.

Les puits ont donc parfois une potence en bois, sinon ils sont complètement maçonnés. La toiture présente elle aussi une grande diversité. Elle peut être en pierre maçonnée quand le puits est totalement en maçonnerie, ou bien couvert de deux pans de couverture. Un pan assez court vers l'avant du puits et le second plus long qui court à l'arrière jusqu'à la margelle. Une petite porte sécurise souvent le puits.



Comme pour les fours à pain, il est nécessaire d'empêcher la végétation de se développer sur les puits.

Élément vital autrefois, nécessitant un travail important et dangereux pour les construire, leur valeur identitaire et patrimoniale est indiscutable. La préservation des puits est à ce titre très importante.

La diversité est le reflet également des savoir-faire, et de la maîtrise du travail de la pierre.

Les désordres sur les puits se situent au niveau de la maçonnerie et de la couverture. Il est donc important de maintenir une bonne couverture en respectant ses caractéristiques (ardoises, palis ou maçonnerie). Les ardoises seront posées au clou sur une volige, les maçonneries hourdées au mortier de terre.

La diversité des couvertures est une vraie richesse qu'il faut préserver.

Construits bien souvent à des croisements de sources, ils sont naturellement sur des sols plus ou moins stables, qui peuvent entraîner quelques mouvements de maçonneries. Si des reprises doivent être réalisées, elles devront se faire suivant la même technique, c'est-à-dire avec un mortier souple, comme la terre, excluant ainsi les mortiers de ciment.

Les rejointoiements pourront parfois être apportés pour limiter l'usure du mortier de pose. Ces joints devront être réalisés avec des chaux naturelles et sables locaux, ou de la terre argileuse.

Enfin, les puits sont des éléments sensibles. Le terrassement de leur environnement devra empêcher le ruissellement de l'eau de surface de rejoindre le puits. Il est aussi préférable de maintenir une sécurisation du puits par une porte ou une grille solidement fixée, à vérifier régulièrement.

## Témoignage

*« Au village de la Costarderie à Coësmes, le puits communal était autrefois le seul point d'eau potable qui servait à tous les villageois.*

*Les femmes allaient y puiser l'eau avec deux seaux qu'elles transportaient à l'aide d'une lance montée de cercles de tonneau, pour l'amener directement à la maison pour la boire et faire la cuisine.*

*Ce puits en palis, nom donné aux plaques de schiste le recouvrant, témoigne encore de cet usage, qui a pris fin avec l'arrivée de l'adduction d'eau en 1964.»*

*Mr Boulet de Coësmes*

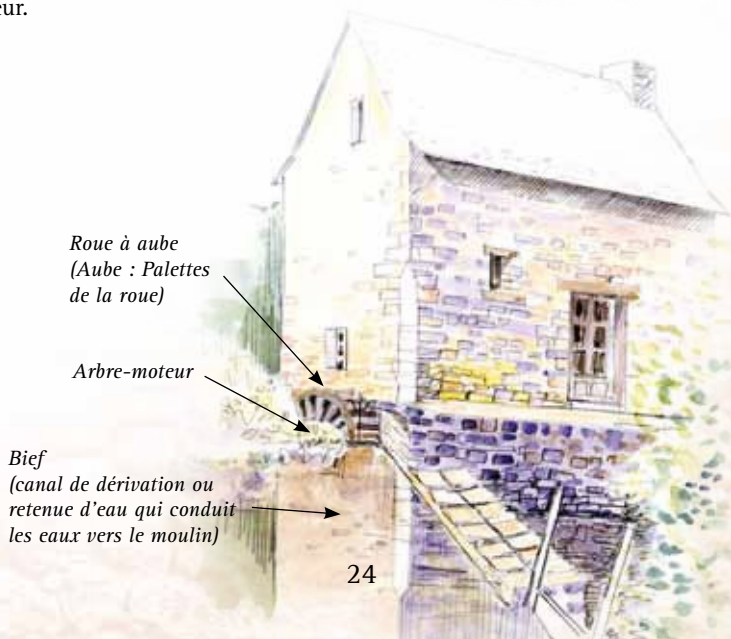
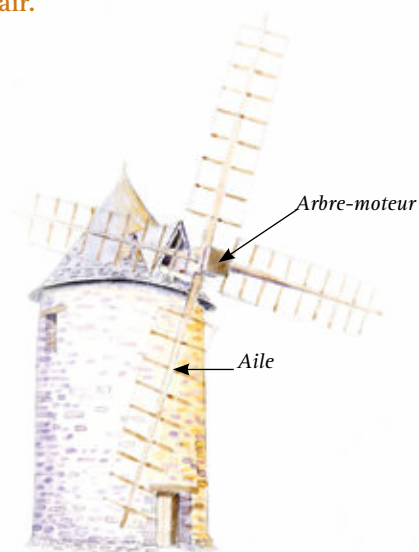


## Moulins

Les moulins à eau ou à vent ne sont plus très nombreux sur notre territoire. Appartenant réellement au patrimoine industriel, les moulins à eau sont évidemment édifés au bord de cours d'eau. Et les moulins à vent, sur un mont pour bénéficier au mieux des courants d'air.

La consultation du cadastre napoléonien permet de voir que de nombreux moulins existaient sur le territoire au début du XIX<sup>ème</sup>, et leur construction a perduré jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> (caractérisée par ses encadrements d'ouverture en brique). Malheureusement, beaucoup ont disparu.

Concernant le moulin à eau, le système hydraulique est essentiel pour faire tourner la roue à aube. Il comprend en général un barrage, un bief qui conduit l'eau au moulin et différents vannages permettant de faire fonctionner le dispositif. A l'intérieur, le mécanisme entraîné permettra de faire tourner la meule pour fabriquer de la farine. C'est aussi pour fabriquer de la farine que les moulins à vent ont été édifés dans le secteur.



Les moulins à vent construits sur un plan circulaire sont coiffés d'une couverture en cône, pouvant tourner sur elle-même afin d'orienter les ailes et profiter au maximum de la force du vent. La restauration d'un moulin à vent peut être plus ou moins importante si le mécanisme existe toujours, ou s'il fait partie du projet de le reconstituer ou de le préserver. Au niveau du bâtiment en lui-même, il est très important de lui assurer une très bonne couverture et de s'assurer de la bonne stabilité de la maçonnerie des murs de moellons, laissés à pierres vues.



### Témoignage

*«Le moulin à vent de La Croix en Chelun est un petit moulin cavier qui a été construit par Joseph Bellier au début du XXe siècle, peu avant la première guerre mondiale, à La Forterie, dans la même commune de Chelun.*

*Lorsque lui et sa famille quittèrent La Forterie, pour venir s'installer à La Croix, il démonta le moulin et l'installa devant sa nouvelle demeure.*

*Joseph Bellier est une figure de Chelun. Paysan d'une certaine culture, il a laissé en particulier des sculptures naïves qui représentent un cheval, une vache, une poule, une fermière et sa baratte, un agriculteur avec une gerbe...sur les bâtiments correspondants de deux fermes, La Croix et La Lardais. Il a surtout laissé deux remarquables calvaires de la même veine naïve, réalisés en pierres de couleurs différentes, décorés des outils de la passion sculptés dans le schiste, de statuettes et d'évocations de pagodes ou stupas asiatiques. L'un se trouve à La Croix, et l'autre au bord de la route, à l'entrée du bourg de Chelun.»*

*Mr Meuret de Chelun*

Par contre, il sera plus délicat d'intervenir sur un moulin à eau, car les problèmes liés à l'humidité seront omniprésents. Si la maçonnerie est dégradée, il sera préférable de remaçonner à la chaux hydraulique naturelle. L'aménagement intérieur, s'il fait partie du projet, doit intégrer une bonne ventilation des pièces et une préparation des murs permettant à l'humidité de migrer vers l'extérieur.



Il est également très important de conserver les bonnes proportions de la roue, des ailes, des ouvertures, et de maintenir les pentes de toit d'origine.



### Témoignage

*«Le moulin à eau de La Franceule, dont l'histoire daterait d'avant la Révolution et appartenant à la famille Lacire depuis 1826, est le dernier témoin d'une activité autrefois répandue à Janzé.*

*Sa roue à aubes était actionnée par le débit irrégulier de la rivière La Seiche et entraînait deux meules en pierre, permettant la production de farine.*

*Le moulin subit de nombreuses modifications, et notamment l'adjonction d'une machine à vapeur, d'où la présence d'une grande cheminée, puis d'un moteur à gaz, et enfin d'un moteur électrique. La technique de mouture est elle aussi modernisée, avec le remplacement des meules de pierre par un appareillage à cylindre d'acier.*

*Aujourd'hui, la roue en très mauvais état ne tourne plus, mais tout le mécanisme d'engrenage, pignons et poulies du moulin est encore parfait et prêt à fonctionner.»*

*Mr Lacire, propriétaire du moulin  
à eau de la Franceule à Janzé*



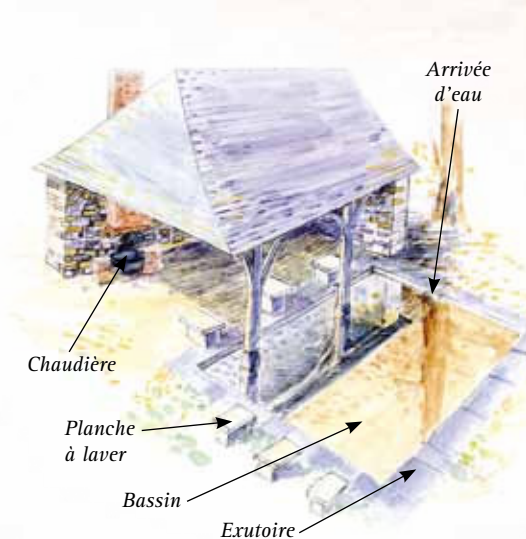
## Lavoirs

Si hier, le lavoir était un élément d'une grande importance dans les villages, ils ont été les uns après les autres délaissés et abandonnés. Heureusement pour les femmes qui venaient y laver leur linge, parfois dans des conditions difficiles.

Cependant, cet élément du patrimoine, qui tend à disparaître, a une grande valeur de mémoire et de lecture de la vie d'autrefois, que nous nous devons de sauvegarder.

Implantés le long d'un ruisseau, d'une rivière, une retenue ou au bord d'un étang, les lavoirs restent aujourd'hui des micro-écosystèmes intéressants, avec une faune et une flore aquatiques installées depuis leur abandon, et que nous devons préserver et étudier.

Le lavoir se caractérise par un bassin autour duquel des pierres à laver ont été disposées ou maçonnées, avec parfois un auvent qui protégeait les lavandières. Ses dimensions sont fonction du nombre de familles vivant dans le village pour lequel il a été construit.



Le lavoir a été construit pour un bon écoulement de l'eau avec, en amont une alimentation en eau propre. En aval, l'eau sale s'écoule à l'opposé du bassin dans un ruisseau.

La maçonnerie du lavoir est constituée de pierres maçonnées à l'argile, qui a comme propriété de retenir l'eau et limiter ainsi les fuites.

Les désordres récurrents sur les lavoirs se situent donc au niveau de l'étanchéité du bassin mis à mal par la végétation qui envahit la maçonnerie, les racines décalant les pierres.

Pour préserver un lavoir, il faudra donc contenir la végétation autour de celui-ci.

Si l'étanchéité du bassin n'est plus assurée, il faudra reprendre la maçonnerie de pierres à l'argile, parfois même en refaisant le dallage souvent présent au fond du bassin. Proscrire l'emploi du ciment dans ce type d'ouvrage, qui certes peut permettre une étanchéité au départ mais c'est un matériau trop dur qui va se fissurer à moyen terme.

En ce qui concerne les auvents ou préaux, les charpentes et les couvertures, ils sont à surveiller, comme pour sa propre maison.

### Témoignage

*« Longtemps la lessive s'est faite au bord de la rivière, mais à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait sentir, d'où la construction des premiers lavoirs. Témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur des lavandières.*

*Le lavoir était un lieu éminemment social dans chaque village ; les femmes s'y retrouvaient au moins une fois par semaine et l'on y échangeait les dernières nouvelles.*

*On y chantait :*

*« Tous les jours moins le dimanche on entend le gai battoir, battre la lessive blanche dans l'eau limpide du lavoir. » (Refrain d'une chanson de Pierre Dupont - 1848)*

*L'utilisation des lavoirs a été progressivement abandonnée au XX<sup>e</sup> siècle, pour laisser place au lave-linge, bien plus pratique à partir de 1960.»*





## Loges domestiques

La loge domestique est un petit bâtiment indépendant ou en appentis du corps de ferme. Cet habitat est de petite dimension et sert au coucher d'un ou plusieurs domestiques, près de la ferme. A cet habitat n'est pas associé de terre ou très peu, on le remarquera sur un cadastre ancien où seul le bâtiment délimite la parcelle.

Petite, la loge n'a pas toujours de fenêtres ; toutefois, une gerbière\*, souvent en pignon, permet d'accéder au grenier.

Suivant les secteurs, les murs sont maçonnés avec des petits moellons de grès ou de schiste. Les encadrements d'ouvertures sont souvent en brique, avec parfois un linteau de bois. La construction est rudimentaire et n'a pas d'éléments de décors. La couverture est en ardoise et la souche de cheminée est souvent en briques. La simplicité de la construction n'efface en rien la qualité de mise en oeuvre de ces matériaux.

Les faibles volumes de ces loges en font des bâtiments peu exposés aux désordres structurels. Il faudra comme pour tout édifice, s'assurer que la couverture ne présente pas de défaut et veiller à maintenir la bonne assise des pieds de murs.



\*Voir définition p. 31



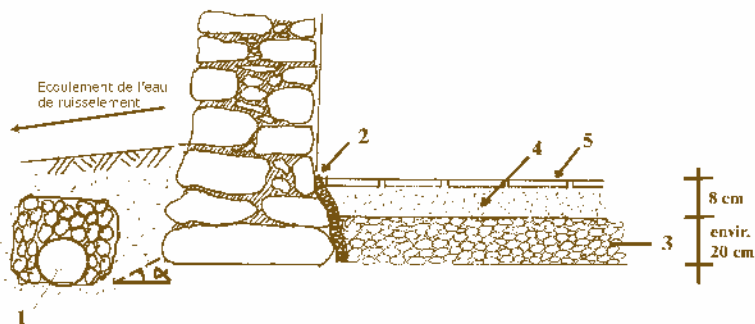


Si la loge doit redevenir habitable, il faut donc conserver les maçonneries à pierres vues en extérieur, et restaurer les enduits de terre chaulés intérieurs. Au sol, pour ne pas rester sur la terre battue, il peut être posé des terres cuites sur chape en béton de chaux sur un hêrissonnage\* de cailloux. Il est important de conserver un sol perméable à la vapeur pour ne pas provoquer ou accentuer des remontées capillaires trop importantes dans les murs (on n'utilisera pas un béton de ciment, ni de treillis métallique).

Il est totalement déconseillé de faire un doublage intérieur. Pour améliorer le confort et permettre les échanges gazeux vers l'extérieur, il faut y préférer des enduits de terre, à la chaux ou chaux chanvre, qui permettront de corriger l'effet « paroi froide » de la pierre.

Enfin, le drainage extérieur devra être écarté du mur de 50 cm à 1 m pour éviter de déchausser les bases du mur.

*\*Voir définition p. 31*



- 1 - Drain éventuel, plus bas que le hêrisson
- 2 - Joint souple périphérique évitant que l'humidité du mur se communique à la dalle
- 3 - Hêrisson : 20/40 sur 20 cm d'épaisseur en moyenne
- 4 - Chape maigre
- 5 - Carreaux de terres cuites

**Le hêrisson ne descend pas plus bas que la pierre d'assise du mur**

## Témoignage

«Jusqu'à la grande mutation agricole des années 1940-1960, les fermes comptent plusieurs domestiques participant aux travaux de l'exploitation. Certains d'entre-eux couchent dans l'écurie pour être près de leurs chevaux, et d'autres dorment dans une loge, petit bâtiment en appentis abritant seulement la couche et quelques effets personnels. Adossée à un autre bâtiment, la loge est couverte en ardoises. Elle est utilisée été comme hiver, quelles que soient les conditions météorologiques.»

## Vocabulaire

### Divers :

**EQUARRIR** : Tailler un bloc de bois ou de pierre à l'équerre, forme de parallépipède rectangle, mais sans donner aux parements une finition soignée.

**FENESTRON** : Petite baie ou petite lucarne secondaire.

**GERBIÈRE** : Ouverture pratiquée dans un des murs de face d'un grenier, et par laquelle on fait passer le foin et la paille, etc., (Régions Lorraine et Ouest).

**HÉRISSONNAGE** : Réalisation d'un hérisson; empierrement de pierres concassées ou de gros cailloux. Traditionnellement, pierres concassées ou gros cailloux, juxtaposés verticalement pour constituer la base d'une dalle.

**HOURDER OU HOURDIR** : De façon générale, maçonner des éléments au mortier (Hourdir un mur de moellons au mortier de chaux).

**IMPOSTE** : Partie d'une baie située au dessus des vantaux ouvrants de la porte ou de la croisée.

**PALIS** : Dalle de pierre verticale et peu épaisse. Les palis enfoncés dans le sol les uns à côté des autres à joints vifs forment une clôture.

**PUREAU DÉCROISSANT** : Le pureau est la partie visible des ardoises posées. S'emploie également pour désigner la hauteur de cette partie. Il est décroissant quand il diminue du bas de la couverture vers le faîtage.

### Construction en pierres :

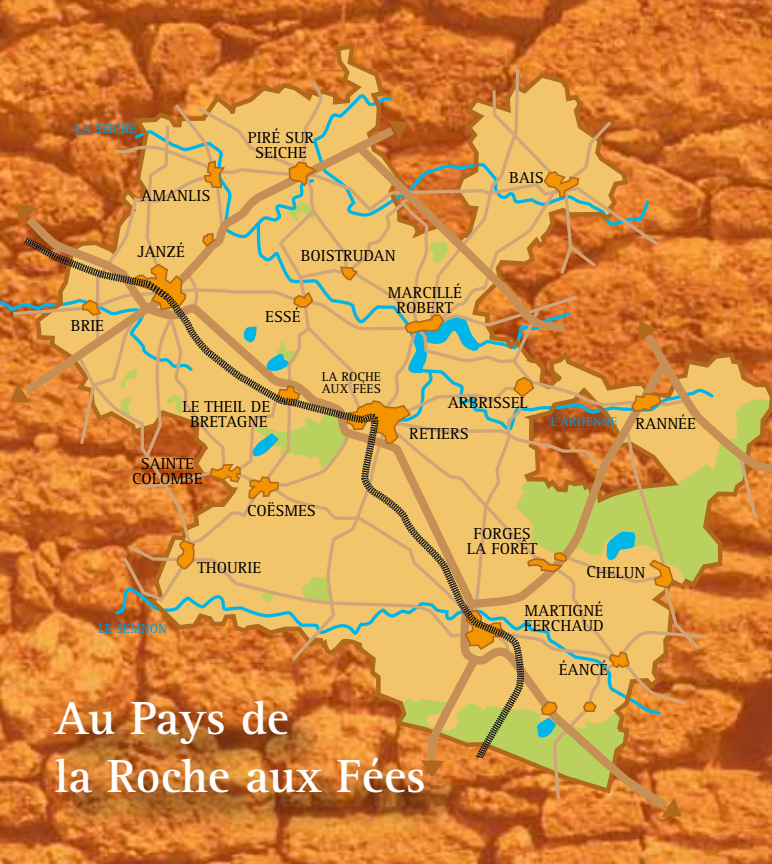
**BLOCAGE** : Déchet de pierre.

**BOUTISSE** : Pierre dont la queue est plus longue que le parement.

**PANERESSE** : Pierre dont le parement est plus grand que la queue.

**PARLEMENT** : Face qui se verra, la plus satisfaisante à l'oeil.

**PARPAING** : Pierre qui traverse le mur et peut éventuellement dépasser.



## Au Pays de la Roche aux Fées

Remerciements à tous ceux qui ont participé de près ou de loin, directement ou indirectement, à l'élaboration de ce guide pratique.

Avec le soutien technique et financier de l'association Tiez Breiz et du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.



Texte : Mickaël Delagrée

Dessins : Philippe Ermine

Photos : Avec l'aimable autorisation des propriétaires des éléments de petit patrimoine

Création et impression :  
Imprimerie Reuzé

### ADRESSES UTILES :

Communauté de communes  
« Au Pays de la Roche aux Fées »  
16 rue Louis Pasteur – BP34  
35240 RETIERS  
Tél. 02 99 43 64 87  
[www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr)

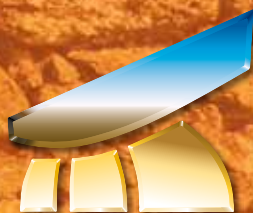
Association Tiez Breiz  
10 rue du Général Nicolet  
35200 RENNES  
Tél. 02 99 53 53 03  
[www.tiez-breiz.org](http://www.tiez-breiz.org)

Conseil Général  
d'Ille-et-Vilaine  
Service des Architectes  
conseillers  
1 avenue de la Préfecture  
CS24218  
35042 RENNES cedex  
Tél. 02 99 02 35 35  
[www.ille-et-vilaine.fr](http://www.ille-et-vilaine.fr)

Fondation du Patrimoine  
Délégation de Bretagne  
7 boulevard Solférino  
BP90714  
35007 RENNES cedex  
Tél. 02 99 30 62 30  
[www.fondation-patrimoine.com](http://www.fondation-patrimoine.com)

Institut Régional du  
Patrimoine (IRPA)  
25 square de la Rance  
35000 RENNES  
[www.irpa-bretagne.org](http://www.irpa-bretagne.org)

Pays de Vitré  
Porte de Bretagne  
La Maison de l'Eau  
Parc du Castel  
35220 CHATEAUBOURG  
Tél. 02 99 00 91 12  
[www.paysdevitre.org](http://www.paysdevitre.org)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES